

Image not found or type unknown



Un lot indivis à 2 peut-IL se vendre sans l'accord de l'autre

Par **Dime**, le **13/04/2019** à **19:35**

Lot indivis de 2 copropriétaires peut-il se vendre sans l'accord de l'autre copropriétaire ? Et les autres copropriétaires de l'immeuble ont-ils droit au vote n'étant pas concernés ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **13/04/2019** à **21:04**

Bonjour

Entre 2 propriétaires à 50/50, vente impossible si désaccord.

La seule solution est de passer par la case justice.

Les autres copropriétaires de la résidence n'ont rien à voir.